

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	11
Absents	6
Pouvoirs	2
Votants	13
Pour	13
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
30 janvier 2024

Date d'affichage :
30 janvier 2024

Délibération D2024_014
Budget général 2024 :
ouverture de crédits par
anticipation

(1/2)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le lundi 5 février 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, Mme ANDUGAR Sandrine, M. ANDREYS Stéphane, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, M. GRENARD Michel, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir(s) : M. BELLOT donne procuration à Mme MERLIER
Mme LAPLANCHE donne procuration à Mme THUILLIER

Absent(s) : Jane GINET, Christian PLUCHE, Martine SCAPOLAN, Marianne SPIRITO

Secrétaire de séance : M. Stéphane ANDREYS a été désigné secrétaire de séance.

.....

Monsieur Christophe CHEVALLIER, adjoint aux finances, rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'article L1612-1 du code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Le montant total de dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 (hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt » s'élevaient à 4.754.307 €.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 1.188.576,73 €, soit 25% de 4.754.307 €.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

Délibération D2024_014 Budget général 2024 : ouverture de crédits par anticipation (2/2)

Le secrétaire de
séance,

M. ANDREYS

Article	Désignation	Section	Sens	Opération	Proposé	Voté
2183	Matériel informatique	Invest.	D	5300	110,00 €	110,00 €
2151	Travaux de voirie	Invest.	D	215	4.540,20 €	4.540,20 €
204182	Subvention d'équipement versée	Invest.	D		26.269,37 €	26.269,37 €
21538	Autres réseaux	Invest.	D		34.381,48 €	34.381,48 €
2151	Travaux de voirie	Invest.	D	2112	5.852,40 €	5.852,40 €
2135	Aménagement divers	Invest.	D	5100	25.575,80 €	25.575,80 €
21538	Autres réseaux	Invest.	D	5400	2.640,00 €	2.640,00 €
2151	Travaux de voirie	Invest.	D	217	80.178,84 €	80.178,84 €
2151	Travaux de voirie	Invest.	D	213	21.117,40 €	21.117,40 €
21538	Autres réseaux	Invest.	D	213	3.585,24 €	3.585,24 €
203	Publication	Invest.	D	215	518,22 €	518,22 €
2158	Autres installations	Invest.	D	5100	28.699,15 €	28.699,15 €
2158	Autres installation	Invest.	D	5300	1.000,00 €	1.000,00 €
2184	Mobilier	Invest.	D	5300	1.500,00 €	1.500,00 €
204182	Subvention d'équipement	Invest.	D		6.722,32 €	6.722,32 €
					242.690,42 €	242.690,42 €

Le Maire,

Robert AGUETTAZ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'ouverture des crédits par anticipation du vote du budget primitif 2024.
Montant = 242.690,42 € TTC (inférieur au plafond autorisé de 1.188.576,73 €)
- **PRECISE** que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2024 lors de son adoption.